

TRAVAILLEURS COMPRESSES DE L'ETUSA 11 décisions de justice attendent l'application

Les propos de Maghlaoui, ministre des Transports, au sujet des agents de l'Etablissement des transports urbains et suburbains d'Alger (Etusa) ayant observé une grève de la faim durant 30 jours ont suscité indignation et colère. Soutenant qu'il faut uniquement saisir la justice et arrêter ces agitations, le ministre a affirmé qu'ils ont été soit réintégrés ou bien encore déboutés par la justice. Kharroubi Mohamed, porte parole des agents de l'Etusa a affirmé que 125 agents n'ont jamais pu bénéficier d'aucune prise en charge faute de non-déclaration et de non-respect des délais prescrits dans les décrets législatifs en vigueur, notamment les décrets 94/09 et 94/11 portant préservation de l'emploi. 35 dossiers ont été rejetés faute de cotisations de l'employeur. «89 agents n'ont pas reçu les convocations de la Cnac car l'administration de l'Etusa ne les a pas avisés», a-t-il expliqué.

En outre, parmi les agents compressés, 11 ont fait des recours à la justice et ce, après une longue procédure judiciaire, des décisions de justice ont été rendues en leur faveur sans qu'elles ne soient appliquées à ce jour. «Cela représente une autre preuve tangible sur l'illégalité avec laquelle s'est effectuée la compression», a-t-il souligné. Les travailleurs rappellent que, depuis l'année 2002, l'établissement a procédé à des recrutements massifs dont le nombre est de plusieurs centaines d'agents dans les catégories professionnelles correspondant aux qualifications des agents compressés. Cela est en complète contradiction avec les dispositions législatives en vigueur, notamment l'article 69 de la loi 90/11 relative aux relations de travail et à l'article 57 de la convention collective. Enfin, a noté le porte-parole des agents, aucune plainte n'a été déboutée, comme rapporté par le ministre des Transports. «Le dossier a été rejeté pour vice de procédure car le procès-verbal de réconciliation du ministère de Travail comportait une faute», a-t-il expliqué.

Meriem Ouyahia

ISSAD REBRAB L'A DECLARE A LA RADIO CHAINE III «L'accord avec l'UE est en défaveur de l'Algérie»

Tel que négocié, l'accord avec l'UE est, en ce qui concerne le sucre, en défaveur de l'Algérie. Les taxes spécifiques instaurées par l'UE bloquent l'exportation de ce produit vers les pays de l'Europe des 25. C'est ce qu'a indiqué hier à la Radio Chaîne III, le président-directeur général du groupe Cevital.

Saïda Azzouz - Alger (Le Soir) - «Nous importons du sucre brut, que nous raffinons, nous couvrons les besoins du marché national, et nous exportons vers les pays de la région tels que la Libye, la Tunisie et certains pays d'Afrique, nous ne pouvons le faire vers les pays de l'UE, car bloqués par les taxes spécifiques imposées à l'Algérie dans le cadre de l'accord avec l'UE», a estimé Issad Rebrab sur les ondes de la Radio Chaîne III avant de préciser qu'il avait attiré l'attention des pouvoirs publics sur les clauses «bloquantes» de cet accord pour les opérateurs économiques algériens.

Le patron du groupe Cevital qui était hier l'invité de l'émission «En toute franchise» de Mohand Saou a évoqué avant d'aller, parfois dans le détail, les ambitions et contraintes du groupe qu'il dirige. Groupe dont on vient de changer l'organigramme pour en faire un holding et

qui, en 2007, prévoit un volume d'investissements de 500 millions de dollars. Soit l'équivalent de ce qui a été investi de 1999 à 2006.

En 2010, il aura investi quelque 2 milliards de dollars. «Nous investissons nos cash-flows, nous consolidons nos comptes financiers et notre capital et nous bénéficions de la confiance de nos éventuels créanciers. C'est ce qui nous permet de bien avancer», a fait remarquer le Pdg de Cevital en réponse à une question relative aux sources de financement de son groupe aux activités de plus en plus diversifiées.

Le désormais holding Cevital qui pour l'heure compte quelque 5600 employés vient de voir le Conseil national d'investissement lui débloquent 4 importants projets industriels, mis sous le coude depuis quelque temps déjà «pour des raisons bureaucratiques, nos usines sont restées en caisses, le 25 décembre dernier plu-



sieurs contraintes ont été levées. Il s'agit du déblocage de 2 centrales électriques, d'une raffinerie de sucre d'une capacité d'un million de tonnes par an, de 25 lignes de conditionnement de sucre et d'une unité d'aliments de bétail de 750 mille tonnes par an».

Abordant l'activité de l'agroalimentaire dont le sucre, l'huile de table et la margarine et autres graisses végétales, le Pdg de Cevital a indiqué que son groupe a, en l'espace de quelques années, fait passer le pays du statut d'importateur à celui d'exportateur. Une gageure qu'il veut rééditer avec l'implantation prochaine d'une

unité de trituration des graines oléagineuses dont l'objectif est de réduire l'importation de l'huile brute. «Cette unité à elle seule va doubler les exportations algériennes hors hydrocarbures en 2008. En plus de créer de l'emploi, elle aura un impact économique sur les agriculteurs qui feront le choix de semer ces graines au lieu de laisser leur terre en jachère avant la prochaine semence.» Une valeur ajoutée que l'invité de Mohand Saou expliquera avant de donner les raisons qui ont fait que son groupe décide d'acquérir deux centrales électriques en cogénération de 2 x 25 mégawatts.

S. A.

UTILISATION DE L'ENERGIE NUCLEAIRE A DES FINS PACIFIQUES

L'Afrique veut participer

En prévision du sommet des chefs d'Etats africains, prévu fin janvier à Addis-Abeba et consacré à la thématique de la science et de la technologie au service du développement et de la paix, la capitale algérienne abritera demain et après-demain, 9 et 10 janvier 2007, à l'hôtel El Aurassi, la «Conférence régionale sur la contribution de l'énergie nucléaire à la paix et au développement durable en Afrique».

Placée sous le patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, cette conférence de haut niveau verra une forte participation d'officiels et d'experts algériens, africains et internationaux, 45 pays du continent noir ayant confirmé la leur.

En fait, cette conférence, placée sous les auspices de la promotion de «la diplomatie scientifique», sera essentiellement consacrée à la promotion de l'utilisation paci-

fique, à des fins de développement socioéconomique, (dans l'agriculture, la santé, les ressources en eau,...), de l'énergie atomique et nucléaire.

Cela, tout en observant que cette rencontre se tient dans un contexte où le droit des pays émergents et en développement au nucléaire est remis en cause par les grandes puissances qui usent de la politique des deux poids deux mesures dans ce domaine.

Et cela même si cette conférence régionale n'est pas, officiellement, censée se positionner par rapport à la problématique nucléaire de l'Iran ou à d'autres conflits internationaux similaires.

Ainsi, l'Afrique qui se prévaut être un continent «dénucléarisé» et une zone exempte d'armes nucléaires, espère engranger les dividendes des efforts engagés en matière de dénucléarisation, tant au plan politique que réglementaire. Soit,



boostée par les pays locomotives en ce domaine, l'Afrique du Sud, l'Algérie et l'Egypte notamment, impulser une démarche, considérée comme légitime, à même de permettre au continent africain de participer au développement tous azimuts de cette utilisation.

Et notamment dans la production de l'électricité à partir de l'énergie nucléaire, mais aussi son utilisation, à terme, dans le dessalement de l'eau de mer. En effet, l'Algérie, forte de son potentiel actuel et des perspectives prometteuses, considérée comme l'un des rares

pays qualifiés en ce sens et signataire de plusieurs conventions et instruments juridiques internationaux, ayant ratifié le Traité de non-prolifération nucléaire et soumise au système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie nucléaire (AIEA), compte introduire dans

son programme énergétique et pour un certain pourcentage l'électronucléaire.

Un objectif qui dépend de l'achèvement d'une étude de planification énergétique, étalée sur deux ans et que le Commissariat national à l'énergie atomique (Comena) finalise avec l'assistance de l'AIEA.

Notre pays qui, outre l'assistance technique et de supervision de ses deux réacteurs nucléaires par l'AIEA, a aussi bénéficié de l'appui technique de cette agence pour la mise en place de laboratoires et d'installations liées au développement de la médecine nucléaire, un montant de l'ordre de 0,5 million de dollars ayant été alloué en 2006 pour la mise en place d'un centre anticancéreux à Blida.

En signalant que l'AIEA a injecté quelque 25 millions de dollars dans le cadre de sa coopération technique avec l'Afrique.

Chérif Bennaceur